



# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol 25, N° 11

18 mars 1970

### L'UNITÉ NATIONALE: QUESTION PRIORITAIRE

*Extraits d'un discours prononcé par le ministre d'État responsable de la Citoyenneté, monsieur Robert Stanbury, au Symposium sur l'unité nationale tenu à Sudbury le 28 février:*

...Lorsque l'un de vos représentants au Parlement, M. Gaétan Serré, m'a invité à vous adresser la parole en me faisant savoir que le thème de votre symposium était l'unité nationale, je n'ai pas hésité. Ce thème, ce mot d'ordre, ce but, je l'ai fait mien depuis mon entrée sur la scène politique nationale. Je désire être l'avocat de cette cause en essayant aujourd'hui de vous montrer comment mon Gouvernement essaie, par différents moyens, de réaliser l'unité. C'est dans cet esprit que le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, décrivait notre pays le 17 octobre 1968: "Un tel pays pourra utiliser pleinement les talents et l'énergie de tous ses citoyens. Un tel pays sera plus intéressant, plus stimulant et,

de nombreuses façons, plus riche que jamais. Un tel pays sera mieux en mesure de jouer un rôle utile dans le monde, aujourd'hui et demain." La tâche est lourde, les difficultés sont nombreuses et le travail énorme mais si les Canadiens y croient comme vous et moi, nous ne pouvons pas manquer le but que nous nous sommes fixé. Plusieurs rétorqueront avec vigueur que le pouvoir établi ne leur permet pas de participer aux prises de décisions, que ce but est utopique et que le pessimisme semble parfois l'emporter sur l'optimisme. La seule réponse valable à ce défi réside dans le mot "participation". Participation de toute la société aux processus de prise de décisions. Participation des groupes culturels quels qu'ils soient, minoritaires ou majoritaires. Enfin participation selon ses croyances, ses aspirations, sa langue et sa culture. Ce n'est que dans ces conditions que vous pourrez admettre être en présence d'une vraie participation.

Notre Gouvernement fédéral a plusieurs politiques pour amener les gens à participer. Je voudrais, aujourd'hui, vous expliquer, dans les faits, les mécanismes qui permettront aux Canadiens français de notre province et de tout le pays, de jouer un rôle décisif dans la réalisation de l'unité nationale. Nous pouvons reconnaître quatre mécanismes importants. Premièrement, la langue dans notre système d'enseignement. Deuxièmement, l'animation socio-culturelle auprès de toute la population, jeune et adulte. Troisièmement, l'information qui est non seulement une nécessité mais un droit de tout individu dans une société démocratique comme la nôtre et, quatrièmement, la loi sur les langues officielles comprenant des mesures qui portent sur le statut de l'anglais et du français comme langues officielles du Canada pour toutes les fins du Parlement et du Gouvernement du Canada. Nous nous intéresserons aujourd'hui particulièrement aux trois premiers mécanismes.

Le Gouvernement reconnaît qu'un grand nombre de recommandations formulées dans le Livre II de la Commission royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme relèvent davantage de la juridiction

#### SOMMAIRE

L'unité nationale: question prioritaire.....	1
Le "Groupe des Sept" réduit à un—	
Décès de Lawren Harris .....	3
Les conversations téléphoniques en	
perte de vitesse.....	4
Augmentation des enseignants au Canada..	4
Des bovins pour l'Ouganda.....	4
Radar de surveillance aux aéroports .....	5
Un conseil de la construction .....	5
La science relève un défi.....	5
Les accidents de la circulation.....	6
Succès des cours de conduite préventive..	6
Guerre à la moisissure .....	6
Un code postal pour le Canada .....	7
Un nouveau brise-glace pour la Garde	
côtière.....	7